

---

Discours de la députation de la société républicaine de l'Ami-du-Peuple qui exprime sa reconnaissance et son dévouement à la Convention et aux mesures vigoureuses de ses comités, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de la députation de la société républicaine de l'Ami-du-Peuple qui exprime sa reconnaissance et son dévouement à la Convention et aux mesures vigoureuses de ses comités, lors de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 631;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31406\\_t1\\_0631\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31406_t1_0631_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

L'UN DES JEUNES C<sup>ns</sup> de la même Sect<sup>n</sup>.

« Représentants,

Trop jeunes encore nous ne pouvons vous offrir ni nos bras, ni nos talents, nos cœurs vous sont dévoués puisqu'ils sont enflammés de l'amour de la patrie. Nous vous jurons de marcher sur les traces de nos pères; comme eux nous volerons aux frontières pour repousser et terrasser les esclaves des tyrans, comme eux nous surveillerons les ennemis intérieurs, nous déjouerons leurs perfides complots, comme eux. nous nous serrerons autour de la représentation nationale menacée par des traîtres et des factieux; mais bientôt la terre de la Liberté sera purgée des esclaves et des traîtres, des jours plus sereins luiront pour nous. La patrie n'aura plus à punir d'enfants rebelles, les citoyens ne trouveront plus que des frères, ces bienfaits seront votre ouvrage.

Restez à la hauteur où vous vous êtes élevés, conservez la fermeté et le grand caractère que vous venez de déployer. C'est de votre énergie que la génération qui s'élève attend son bonheur » (1) (*Vif enthousiasme*).

L'ORATEUR de la Sté republ. de l'Ami-du-Peuple.

« Législateurs,

Le moment du danger est marqué par la nature pour être l'époque du ralliement, de l'union, du courage, des efforts, de l'emploi de toutes les vertus.

La Société républicaine de l'Ami du peuple marchait le front levé, en bénissant vos travaux immortels. Le précipice était ouvert sous ses pas.

Elle est loin de préjuger les décrets de la justice, mais être accusé par l'opinion publique, par le Comité de Salut public, par les inébranlables Jacobins, par la Tribune, par la représentation nationale, toute entière, être traduit devant qui punit au nom de la patrie, les crimes contre la Révolution, est à ses yeux une tache que ne peut souffrir la pureté de ses principes. Si les mœurs des romains dégénérés et avilis ne comportaient pas que la femme d'un tyran destructeur de leur liberté, pût même être soupçonnée, que diront des républicains disciples de Marat ?

Pères du peuple, nous vous apportons l'expression unanime de nos sentimens et de nos vœux. Haine aux tyrans de toutes les espèces, châtiement prompt et terrible aux traîtres, respect, confiance, reconnaissance, dévouement à la Convention nationale; aux mesures vigoureuses des Comités de Salut public et de Sûreté générale, à la vigilance incorruptible des Jacobins.

Génie tutélaire de la Constitution qui descendit de cette Montagne, fais sans cesse briller la lumière aux yeux des républicains, aveugle toujours les intrigants et les traîtres; imprime

et l'assemblée par un mouvement spontané arrête que la Section se lèvera en masse pour aller à la Convention défendre la Montagne ou périr avec elle. » P.c.c. : FRÉMIOT (*secrét.*).

(1) C 295, pl. 995, p. 38. Extraits dans *Débats*, n° 545, p. 360, et n° 548, p. 18.

sur leurs fronts le sceau de la méfiance et de la réprobation !

Des traîtres avaient pris place à cette Montagne sacrée. Le bouillonnement du volcan inextinguible de la révolution les a vomis; ils sont précipités. Périissent de même tous les faux amis de la Liberté qui tenteraient d'y gravir. Nous jurons d'être toujours prêts à leur en défendre l'approche. Pourquoi faut-il qu'on ne puisse se promettre de n'être point trompés ! Des hommes nous ont aidés à renverser le despotisme couronné; des emplois, du crédit; notre confiance en étaient le fruit. Les monstres en abusaient pour nous forger de nouveaux fers; le bruit du marteau retentissait à nos oreilles; mais celui d'une réputation adroitement usurpée nous empêchait de l'entendre. C'est une erreur que nous avouons... nous en rougirions de honte, si elle eut pénétré jusqu'à nos cœurs.

Libérateurs de la patrie, nous jurons, en frémissant d'indignation, que nos regards sont pour toujours fixés sur vous, sur vous seuls. C'est là, aux pieds de cette Montagne d'où part la foudre qui frappe tous les genres de despotisme; c'est dans le sein de la Société mère, où s'aiguisent les traits vengeurs de la liberté des nations, que nous retrempons nos courages et que nous nous montrerons dignes de combattre à vos côtés toutes les tyrannies et tous les tyrans.

Vive la Convention nationale, Vive la Montagne ! Périisse enfin la trahison avec les traîtres ! (1).

## 54

Le conseil général de la commune de Joinville annonce qu'il a déposé au district 354 marcs or et argent, et 10 353 marcs de cuivre, et 12 croix de Saint-Louis. Il invite la Convention à rester au poste qu'elle occupe.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Joinville, 22 vent. II] (3).

« Citoyens représentans,

Agréez l'offre de 354 marcs or et argent et 10 353 marcs de cuivre; ils sont déposés au directoire du district.

Chérissant en tout vos principes, l'ornement de ces métaux nous a paru inutile dans une église et nous nous empressons d'en faire hommage à la Raison; nous avons joint à ce dépôt douze ci-devant croix de St-Louis.

Restez fidèles, Représentans, restez dans la place honorable où la Nation se félicite de vous avoir appelés; car qui pouvoit mieux figurer sur cette fameuse Montagne d'où vous avez écrasé et fédéralistes et traîtres et rebelles et d'où vous poursuivez avec tant de vigueur les tyrans.

(1) C 295, pl. 995, p. 39. 27 vent. II : « La Société après avoir entendu lecture de l'adresse ci-dessus, arrête à l'unanimité, qu'elle sera portée demain à la Convention nationale par une députation; qu'elle sera imprimée et adressée aux 48 sections, aux autres Sociétés populaires et à toutes les autorités constituées. P.c.c. : LEBLANC (*présid.*), DEGEORGES (*secrét.*). Extraits dans *J. Sablier*, n° 1206; B<sup>in</sup>, 29 vent.

(2) P.V., XXXIII, 406. B<sup>in</sup>, 29 vent. (suppl<sup>t</sup>).

(3) C 295, pl. 975, p. 8.